



Cotisation

Saison ____ - ____

Karaté Shito Ryu Dolaysien

Mesdames, Messieurs les adhérents(es),

Vous allez bientôt vous acquitter de votre cotisation KSD, d'un montant de : **150€**

A quoi va servir votre cotisation ?

La cotisation des adhérents(es) est nécessaire au bon fonctionnement de notre association.

Elle contribue en partie à la gestion administrative, à l'accompagnement de nos projets : loto, interclubs, passage de grade, etc....

Elle sert aussi à l'investissement de matériel pédagogique, de protections, etc.....

Elle permet également à la participation de frais de trajet pour les instructeurs, compétiteurs(es), techniciens, élus qui représentent le club dans toute sa diversité.

Cette cotisation est le carburant qui nous aide à faire avancer notre club.

Pour le paiement, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- paiement en 1 fois : encaissement du chèque en octobre,
- paiement en 2 fois : encaissement des chèques en octobre et décembre,
- paiement en 3 fois : encaissement des chèques en octobre, décembre et février,
- paiement en espèces, en une ou deux fois.

Le paiement se fera en septembre uniquement auprès de la trésorière du club, Mme Annie RICORDEL.

Sachez que dans certains cas votre CAF, un CE ou autre organisme peut participer à cette cotisation. Une attestation sera nécessaire.

Suite à votre règlement et la présentation de cet imprimé le bureau vous remettra le coupon ci-dessous rempli et signé par le président et son cachet du club faisant foi pour tout organisme payeur.

Bonne saison de karaté

Le Bureau KSD



Cotisation

Saison ____ - ____

Je soussigné **HAMON Jean Pierre**, Président du Karaté Shito-Ryu Dolaysien atteste avoir reçu de l'adhérent.

En chèque N°.....Banque.....

En espèce

En règlement de sa cotisation adhérent(e) pour la saison.....

Le Président
Jean Pierre HAMON